



La Mairie de Crolles recrute

UN(E) ELECTRICIEN(NE) BATIMENTS (H-F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques (cat. C)

17h30 hebdomadaires

8605 habitants

Budget de fonctionnement : 16 millions d'euro

Budget d'investissement : 8 millions d'euro

DESCRIPTION DU POSTE

Situé entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un(e) électricien(ne) bâtiments. Sous la hiérarchie directe du responsable de l'équipe entretien bâtiment, vous exécutez divers travaux électriques d'entretien, de rénovation, d'aménagement sur le patrimoine bâti de la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES

- Diagnostiquer et contrôler les équipements pour prévenir ou mettre fin à une situation de risques
- Vérifier et essayer les organes de sécurité
- Renseigner le registre de sécurité
- Réaliser divers travaux de rénovation, de modification ou de mise en conformité d'installations électriques ou de réalisation d'armoire électrique
- Concevoir et réaliser selon les règles de l'art les modifications sur les installations
- Remplacer préventivement ou curativement des éléments lumineux
- Utiliser et maintenir l'outillage professionnel
- Entretien des locaux, le matériel et les outils
- Interventions polyvalentes sur le courant faible (téléphonie, alarme, interphonie, contrôle d'accès, systèmes de détection incendie) comme sur le courant fort (éclairage, prises électriques, chauffage, ventilation, appareils électriques, électroniques...)

PROFIL RECHERCHE

- CAP électricien exigé, Bac pro électricité et/ou électrotechnique apprécié
- Connaissance des différentes normes électriques (C15-100) les normes de sécurité dans les ERP, les dangers de l'électricité
- Maîtrise des techniques de raccordement et de branchement en respectant la réglementation en vigueur
- Lecture et interprétation d'un plan électrique de montage ou de câblage
- Connaissance et mise en œuvre des consignes de prévention et de sécurité

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à 17h30 hebdomadaires à pourvoir dès que possible.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime fin d'année.

Contraintes du poste : Port des EPI obligatoires / Renforcement des autres équipes techniques en cas de besoin. Disponibilité lors de l'organisation et la mise en place de manifestations communales et lors des travaux nécessitant d'effectuer des heures supplémentaires

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le 10/02/2019 à :

**Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

Ou par mail à :

recrutement@ville-crolles.fr

Renseignements complémentaires : Allan PINELLE, (responsable du pôle bâtiment : 04.76.08.98.65)